

# VG et LEO... sortir par le haut

La difficile gestion de la Voie générale instituée par la LEO est de toutes les conversations de salle des maîtres, de toutes les rencontres avec les collègues.

Elle s'est même invitée au 19h30 de la RTS, le 27 février. Dans une mise en scène artificiellement dramatisée, avec les mots d'un enseignant filmé en contre-jour. Comme un Jack l'Eventreur dont un journaliste aurait pu recueillir les confessions ! L'école vaudoise ressemblerait-elle désormais à ce point à un camp de travail de Corée du Nord qu'on ne puisse y parler à visage découvert ? Nous ne le croyons pas. Et n'existe-t-il vraiment que des témoignages et des preuves à charge ? La RTS, ce soir-là, n'a tout simplement pas fait correctement son travail.

Il n'en demeure pas moins que les réelles et importantes difficultés auxquelles est confrontée la première volée de VG LEO est une des principales interrogations du comité de la SPV.

La SPV qui a soutenu la LEO au nom de valeurs qu'elle continue de défendre: justice, exigence et cohérence. C'était le slogan de la campagne. Et cela doit rester entier.

Oui, la SPV défend la justice scolaire et sociale: Son comité est certain qu'il reste juste de militer pour la porosité du système secondaire, pour ne pas voir des élèves privés de dynamique positive et enfermés dans des catégorisations.

Oui, la SPV défend l'exigence: Pour le système, pour les enseignants ainsi que tout le personnel scolaire - comment une association professionnelle pourrait-elle tenir un autre discours -, pour les familles et, d'abord, pour des élèves dont on espère qu'à terme une dynamique nouvelle puisse générer une motivation et une mobilisation retrouvées. Quand bien même les causes du manque d'entrain au travail dont souffrent bon nombre sont multiples et ne relèvent pas de la mise en place d'une nouvelle loi.

Oui, la SPV défend la cohérence: D'abord en rappelant que la LEO est le fruit d'un compromis politique, qui explique sa complexité d'organisation au degré secondaire, et que ce compromis est issu des travaux d'un Grand Conseil dont la majorité a affirmé qu'elle avait enfin repris la main sur l'école. Et enfin que la LEO a été validée par un peuple vaudois qui en a soutenu les grandes orientations et valeurs.

Mais aussi, en rappelant que tout changement implique des déséquilibres, que tout nouveau système connaît sa période de rodage et que prendre des décisions trop rapides à sa réorientation pourrait conduire à des effets contraires aux objectifs recherchés. C'est le cas notamment en ce qui concerne les taux d'échecs en 8P... Et si l'on attendait pour voir ?

## **Simplifier la fraction**

Mais, comme le disait récemment un cadre du département, il n'est pas inutile de « simplifier la fraction », là où c'est possible.

C'est pourquoi la SPV milite pour la reconstruction rapide d'une réelle maîtrise de classe en Voie générale, inscrite en tant que telle à la grille horaire.

*Suite de l'éditorial au verso*





## VG et LEO... sortir par le haut (suite)

Entre la 33ème période au secondaire qui doit être mise en place au plus tôt - elle figure dans le programme de législature du Conseil d'Etat -, une revisite des Options de compétence orientées métier (OCOM), ainsi que de l'inscription dans la vie de la classe de l'Approche du monde professionnel (AMP), il existe une marge de manoeuvre qui doit être utilisée. Et si l'option de renforcement se limitait alors à une seule période, il serait absurde d'exiger pour celle-ci une évaluation chiffrée, telle que celle prévue le cadre général de l'évaluation. Cela simplifierait aussi le travail des collègues.

Pour le reste, si l'expérience montre que l'alignement obligatoire à la grille horaire des OCOM et des options spécifiques pose des problèmes organisationnels insurmontables en 10 et 11 S, alors il faudra s'interroger sur la pertinence du maintien de cette disposition légale.

Demeure la question de l'hétérogénéité dans les disciplines du 2ème groupe. Dire que c'est facile à gérer serait un mensonge. Un mensonge coupable. Mais en VSO et en VSG cette hétérogénéité n'existait-elle pas ? Et que dire des collègues du primaire dont c'est le quotidien ? Si c'est cela le problème, alors qu'on l'aborde de front. Notamment par une revisite à la hausse du contenu de l'enveloppe pédagogique et des appuis de formation. Enfin, si tout changement implique des efforts de la troupe, celle-ci doit pouvoir compter sur la hiérarchie, sur un leadership fort.

Or, un vrai sentiment d'abandon est en train de naître. Ça, la SPV ne peut l'accepter.

Comité cantonal de la SPV

## Cotisations 2014

**Vous trouverez en annexe à ce numéro de Majuscules, le bulletin de versement pour la cotisation 2014 à la SPV. Merci d'avance de bien vouloir respecter le délai de paiement.**

Cette contribution annuelle permet à la SPV de proposer un large palette de prestations, notamment :

- défense et promotion de la profession et des conditions de travail ;
- soutien et conseil aux membres par un secrétariat général professionnel ;
- rente complémentaire pour les collègues en arrêt de longue durée (Fonds de secours) ;
- protection juridique en cas de dépôt de plainte pénale contre un membre ;
- représentation des enseignants auprès des autorités cantonales et intercantionales ;
- abonnement à la revue «L'Educateur» ;
- informations régulières sur l'actualité scolaire et l'action de la SPV.

Les membres de la SPV sont également membres du Syndicat des enseignants romands (SER) et de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires (FSF).

Les cotisations des membres de la SPV permettent de rémunérer les trois permanents, d'indemniser les membres du Comité cantonal, de financer les différentes prestations et manifestations proposées et de verser les contributions au Fonds de secours, à la FSF, au SER et à l'Educateur.